



COMMUNIQUE DE LA FEDERATION

Pour un financement juste, structurel et adéquat

Ce vendredi 15 décembre 2023, l'Assemblée réunie de la **Commission communautaire commune** vote son budget 2024.

Les CPAS bruxellois, réunis ce même jour, déplorent une nouvelle fois la suppression pure et simple de la subvention de 20 millions d'euros qu'il leur est accordée depuis 2020.

Le retrait pur et simple décidé des financements dégagés lors des crises successives et l'absence de mesure de refinancement structurel des CPAS mettent en péril les politiques sociales locales et fragilisent un peu plus les personnes les plus exposées à la pauvreté.

« Sans mesure urgente pour l'année 2024, souligne le président de la Fédération des CPAS bruxellois, **Khalid Zian**, certains CPAS bruxellois annoncent qu'ils ne seront **plus en mesure de mener à bien leurs missions**, ce qui signifie, par exemple, **ne plus pouvoir allouer certaines aides financières, de ne plus pouvoir accompagner les familles précaires dans la recherche d'un logement ou dans l'ouverture du droit aux soins de santé.** »

Face à la catastrophe sociale que cette situation engendrera à court terme, les CPAS bruxellois entendent poursuivre avec détermination leur mission d'accompagnement des plus précaires et appellent les autorités bruxelloises à leur accorder un soutien accru dans le cadre de l'exécution du budget 2024.

De plus, la **Fédération des CPAS bruxellois** :

- **Réaffirme** que la sécurité sociale doit rester le principal filet de protection sociale du pays, les interventions du CPAS étant un régime subsidiaire, et qu'en conséquence il convient de garantir le financement durable de la Sécurité sociale.
- **Demande** que les autres pans de la sécurité sociale ou intervenants périphériques soient dotés de moyens suffisants pour assumer, dans un délai raisonnable, leurs missions premières empêchant ainsi un report de charge sur les CPAS ou la systématisation des avances qui alourdissent encore plus le travail des CPAS.
- **Demande urgemment** une augmentation pérenne et structurelle des financements des CPAS à la hauteur de leurs besoins ; il revendique une réforme du subventionnement des revenus d'intégration par l'Etat fédéral pour augmenter le taux de remboursement des RIS aux CPAS et de le porter à 95 %, en réinjectant les moyens ainsi dégagés dans les politiques sociales locales.
- **Demande** à la Région bruxelloise de financer intégralement les mesures régionales que doivent mettre en œuvre les CPAS, de pérenniser les subventions facultatives et les budgets exceptionnels alloués aux CPAS suites aux différentes crises sociales, ainsi que d'adapter plus régulièrement la

clé de répartition du Fonds Spécial de l'Aide Sociale en fonction des évolutions économiques et sociales.

Plus de renseignement :

Georgy MANALIS, directeur de la Fédération des CPAS bruxellois : georgy.mnalis@brulocalis.brussels
